

Communications de la Municipalité

Au Conseil communal du 4 décembre 2025.

Mme Nathalie Greiner, Syndique

Direction de l'Administration générale et de la Sécurité publique (DAGSP)

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Démission de Jean-Claude Favre – Répartition des services de la Direction des Finances, de la Mobilité et de l’Informatique

Suite à la démission de M. Jean-Claude Favre, Conseiller Municipal en charge de la Direction des Finances, de la Mobilité et de l’Informatique (DFMI), effective au 31 décembre 2025, la Municipalité a décidé, lors de sa séance du 10 novembre dernier, de répartir sa Direction comme suit :

- Finances : Mme Nathalie Greiner, Syndique
- Mobilité : Mme Catherine Schiesser, Municipale
- Informatique : M. Philippe Michelet, Municipal
- Durabilité : M. Damien Cuche, Municipal

Cette nouvelle répartition prendra effet à partir du 1er janvier 2026 et s'étendra jusqu'au 30 juin 2026, date de la fin de la législature. À noter que les délégations suivantes ont été réparties comme suit :

- Comité faîtier système informatique : M. Philippe Michelet
- Lausanne Région : Mme Catherine Schiesser, déléguée « Commission Transports »
- CIP (Caisse intercommunale de pensions) : M. Damien Cuche, délégué
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis : Mme Nathalie Greiner, déléguée au Conseil intercommunal
- RAS (ARAS) : Mme Catherine Schiesser, déléguée au Conseil intercommunal
- Centre sportif Malley : M. Damien Cuche, délégué
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise : Mme Nathalie Greiner, déléguée
- UCV : Mme Nathalie Greiner, remplaçante au Conseil des 50
- Conseil du réseau tl : Mme Catherine Schiesser, déléguée

La Municipalité tient à exprimer une nouvelle fois ses remerciements envers M. Jean-Claude Favre pour son engagement et lui adresse ses meilleurs vœux pour la suite de ses projets.

Projet intercommunal Pully – Belmont-sur-Lausanne de préservation de la salamandre tachetée

Une collaboration innovante entre Pully et Belmont-sur-Lausanne va permettre des mesures de préservation à long terme de cette espèce protégée, emblème de nos forêts. Elle entraîne la fermeture définitive du chemin du Stand entre le hangar à bois et le stand de Volson.

Suite à une interpellation de deux Conseillers communaux lors du Conseil communal du 5 mai 2021, la Municipalité de Pully a réalisé une étude poussée sur la problématique de la mortalité des salamandres à Pully dans le secteur du chemin du Stand.

La Municipalité de Belmont, sensible à cette problématique, a quant à elle été régulièrement interpellée par des citoyens soucieux de la préservation de cette espèce protégée dans le même secteur.

La Direction des domaines, gérances et sports de Pully (DDGS) a été chargée de mener cette réflexion en s'appuyant sur l'avis professionnel du bureau Hintermann & Weber SA (H&W), spécialiste en planification, étude et conseil dans les domaines de l'environnement, de la nature et du paysage.

Dans l'intervalle, une mesure urgente a été mise en place : la fermeture de la route à la circulation de nuit, au moment où les salamandres sont les plus actives. Puis, un monitoring participatif a été réalisé sur une année, entre 2022 et 2023, avec l'aide de citoyen·ne·s bénévoles. L'objectif était de connaître et comprendre la population de salamandres, d'estimer sa taille, de saisir sa dynamique, le tout dans le but de proposer des mesures de préservation à long terme.

Les résultats ont permis d'estimer la taille de la population aux abords du chemin du Stand à plus de 1100 individus. Il a également été observé que les salamandres utilisent la route comme terrain de chasse pour se nourrir et que leurs mouvements ne sont pas forcément liés à la reproduction ou à la saison. Sur la base de ces éléments, plusieurs mesures de préservation à long terme ont été étudiées pour garantir l'accès au Stand de Volson tout en évitant la mortalité des salamandres.

La mesure urgente mise en place (restriction du trafic nocturne) n'est que peu respectée et, de ce fait, insuffisante pour garantir la préservation de la population de salamandres.

Par conséquent, une solution alternative a été envisagée, en collaboration entre nos deux communes, Belmont étant confrontée à la même problématique sur le chemin du Stand aux abords du pont sur la Paudèze, sur son territoire.

Le bureau mandaté a réalisé un projet intercommunal avec la mise en place de crapauducs et de passages pour la traversée de la route, ainsi que la pose d'une barrière à amphibiens de part et d'autre de la route, depuis le Pont sur la Paudèze côté Belmont et jusqu'à l'intersection donnant accès au Stand de Volson. Cette réalisation nécessite de fermer définitivement le chemin du Stand entre le hangar à bois et le stand de Volson (services publics et d'urgence exceptés) grâce à la pose de barrières fixes.

Le Stand de Volson restera atteignable par la route du Burenoz, avec possibilité de rebroussement et une signalisation appropriée sera mise en place sur les deux communes, ceci dès janvier 2026.

Vendanges 2025 – Confrérie des Vignerons

Les vendanges 2025, sont à considérer comme moyennes, avec des sondages et une qualité bien en deçà de ce que nous attendions.

Malgré cela, la récolte 2025 était dans un bon état sanitaire (pas de maladie). Les rouges ont dû être ramassés prématurément à cause de l'apparition de foyers de pourriture certainement dus au violent orage de grêle du 21 juin, notamment. Il en ressort une faible quantité, mais avec une bonne maturité malgré un manque de sucre. À noter aussi les épisodes de fortes pluies de juillet août et septembre, qui sont venus ponctuer des épisodes de forte chaleur. Mais la vigne est très résiliente et résistante, profondément ancrée dans notre terre de Lavaux et c'est avec beaucoup d'attention que nous collaborerons à la vinification de nos cuvées 2025 avec les professionnels de l'Union vinicole de Cully.

Le 28 novembre dernier, la Confrérie des Vignerons nous a fait l'honneur de tenir son assemblée générale annuelle en terres belmontaises. Une première pour notre commune qui fait partie des 138 communes viticoles du Canton. Une occasion aussi de pouvoir présenter notre commune et nos vignes. Si aujourd'hui, la Confrérie des Vignerons de Vevey n'est connue du grand public qu'en tant qu'organisatrice de la Fête des Vignerons, il n'en demeure pas moins que le but principal de cette société est d'encourager et de promouvoir la perfection de la culture de la vigne. Dans ce dessein, elle organise trois visites annuelles dans les vignes pour des propriétaires qui lui confient cette tâche, ce que Belmont a fait dès 2008.

La soirée s'est poursuivie autour d'un repas auquel une délégation municipale a été conviée par le comité de la Confrérie et qui s'est tenu à l'Auberge communale. Une occasion aussi pour évoquer les défis et difficultés que rencontrent nos vignerons, dans un contexte très compliqué pour la viticulture, plus particulièrement en Lavaux. Dans un pays classé 4e au monde pour la consommation de vin, le défi est de taille : soutenir les vignerons, valoriser le terroir et conjuguer tradition et modernité. S'adapter et se réinventer : le Canton de Vaud a annoncé un montant de 17 millions pour venir en aide aux vignerons vaudois et adopter ensemble des mesures pour les quatre ans à venir.

Mérites sportifs « Lausanne La Sportive » : un jeune belmontais à l'honneur

Lundi 24 novembre dernier a eu lieu la soirée des Mérites sportifs lausannois, durant laquelle a été distingué un jeune athlète belmontais de 15 ans, Eliot Torjman, fils du Conseiller Yves Torjman. Cette cérémonie récompense les athlètes lausannois et lausannoises qui se sont distingués sur le plan national ou international par leurs résultats dans le domaine sportif. Champion suisse de relais avec l'équipe du Lausanne-Sport athlétisme, nous avions récemment consacré un article à Eliot dans le BelmontInfo. Eliot est un athlète prometteur, talentueux et qui a de grands rêves. En dehors de ses études, ce n'est pas moins de quatre entraînements par semaine qu'il consacre à sa discipline, l'athlétisme, sans compter les week-ends de compétitions. Je tiens à le féliciter chaleureusement pour ses magnifiques performances.

Je vous remercie de votre attention.

Nathalie Greiner, Syndique

Mme Catherine Schiesser, Conseillère municipale

Direction de l'Urbanisme et des Domaines (DUD)

Pas de communication.

M. Philippe Michelet, Conseiller municipal

Direction des Travaux et des Services industriels (DTSI)

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

**Travaux d'assainissement et d'infrastructure routière au chemin
de la Cérèce**

Le chantier a débuté le 18 août.

Après la réalisation du nouveau collecteur d'eaux claires, des regards de visite ainsi que des grilles de route, le chantier arrive au stade de la mise en œuvre de la couche de fondation en grave. La mise en place de la 1ère couche d'enrobé aura lieu dans la semaine du 8 au 12 décembre 2025.

Les derniers jours avant la fermeture de la fin de l'année serviront à la réfection des banquettes et la mise en ordre du chantier.

La couche de roulement ainsi que le marquage définitif seront exécutés à la fin du printemps 2026.

Malgré les quelques intempéries subies courant novembre, les travaux se sont déroulés comme prévu et les délais devraient être respectés avec une ouverture de la route pour au plus tard le 19 décembre 2025.

Remplacement des compteurs d'eau

A la suite d'un appel d'offres selon la procédure ouverte des marchés publics, le choix pour la fourniture des compteurs s'est porté sur la société Integra Metering et le mandat de changement des compteurs a été confié à la société ALVAZZI SA.

Il s'en est suivi une longue préparation entre les parties prenantes afin de coordonner le flux des informations afin que les données soient récoltées et traitées de manière fiable. Les installations communales ont servi de pilote pour valider les protocoles d'intervention.

Un courrier d'information a été adressé aux abonnés au début du mois de novembre. Les travaux de déploiement ont débuté au 1er décembre. Au besoin, si l'installation existante a besoin d'une mise en conformité, l'entreprise pourra proposer à l'abonné un devis.

La durée du déploiement se poursuivra jusqu'en mars 2026.

Remplacement des compteurs électriques

La phase préparatoire de planification ainsi que l'adaptation de la plateforme informatique chez notre prestataire de télérelève et de facturation sont terminées.

Nous avons passé commande des compteurs auprès de la société Spontis grossiste dans le matériel électrique et appartenant en partie à des Gestionnaires de Réseau de Distribution. Le matériel nous sera livré ces prochains jours.

Le déploiement sera initié dès le début janvier 2026 et ceci jusqu'à la fin février. Dans le courant du mois de décembre, un courrier sera adressé par notre prestataire, la Romande Energie, aux divers abonnés. La date et l'heure d'intervention y seront indiquées et une modification de celles-ci sera possible moyennant un appel au numéro figurant sur le courrier.

Je vous remercie de votre attention.

Philippe Michelet, Municipal

M. Jean-Claude Favre, Conseiller municipal

Direction des Finances, de la Mobilité et de l'Informatique (DFMI)

Pas de communication.

M. Damien Cuche, Conseiller municipal

Direction de la Jeunesse et des affaires sociales (DJAS)

Pas de communication.